

Ecole Jules Ferry de Colombier Saugnieu :

Conseil d'école du 16 novembre 2012

Présents

Président : Mme Molinié

Secrétaire : Mme Bredel

Enseignants : Mmes Buisson, Perrin-Luciani, Dura, Darcet, Tahhan, Bredel, Grillet, Simon, Carrage, M. Naimoz

Parents d'élèves : Mmes Marchal, Reype, Cebrian, Molina, Gonzales, Cochet, Diana, Mrs Contreau, Michel, Leonforte.

Mairie : Mr Marmonnier (maire), M. Carbone (adjoint au Maire)

Invités : Mme Giner (coordinatrice éducation, jeunesse, enfance)

Excusés : M. Haselbauer (IEN), Mmes Paris (DDEN), Mazurier, Euvrard, Lesieutre, M. Planchon (professeurs des écoles)

Début de la séance : 18H

La séance est ouverte à 18 heures.

1. Bilan des élections

28% des parents d'élèves inscrits ont voté. La liste dont M. Contreau est le représentant auprès de la directrice a été élue. Sont titulaires M. Contreau, Mme Marchal, Mme Di Salvia, Mme Cebrian, Mme Raccurt, Mme Gonzales, M. Michel, Mme Reype, Mme Molina, Mme Diana, Mme Cochet et suppléant M. Leonforte. Tous les parents titulaires ou suppléants pourront assister au Conseil d'école. Seuls les 11 titulaires ont droit de vote, le suppléant pourra voter en cas d'absence de l'un des titulaires.

Le règlement gérant le Conseil d'école qui avait été établi l'an passé est distribué. Après lecture, il est voté à l'unanimité.

2. Fonctionnement de l'école

15 enseignants, 2 EVS, 1 psychologue scolaire et une maîtresse E encadrent les 268 élèves de l'école. 1 maître spécialisé dans l'apprentissage de la langue française pour les nouveaux arrivants en France vient une fois par semaine soutenir un de nos élèves scolarisé en élémentaire. Chantal Martin accueille et fait vivre la BCD de notre école. Merci à la mairie pour cette aide précieuse.

Les élèves sont ainsi répartis dans les classes :

Mme Grillet Florence	24 élèves de petite section
Mmes Bredel Linda et Carrage Céline	27 élèves de moyenne section
Mme Buisson	6 élèves de petite section et 16 de grande section
Mme Simon Claire	17 élèves de moyenne section et 8 de grande section
Mme Dura Véronique	11 CP et 14 CE1

Mme Perrin Luciani Frédérique et M. Planchon Brice	11Cp et 14 CE1
Mme Tahhan Nathalie	11CP et 13 CE1
Mme Darcet Chantal	6CE2 8CM1 et 10CM2
Mme Mazurier Peggy et M. Planchon Brice	6CE2 8CM1 et 10CM2
Mme Molinié Sylvie et Mme Euvrard Martine	8 CE2 7 CM1 9 CM2 et 1 élève en intégration tous les lundis après-midi
M. Naimoz Olivier	6CE2 8CM1 et 10CM2

L'école accueille 10 élèves en situation de handicap. Pour les accueillir en respectant les conditions fixées par la MDPH, il manque une EVS à l'école. Le poste budgétaire est créé mais les candidats sont rares. La situation géographique de Colombier Saugnieu est un frein au recrutement. Le SSEFIS, vient, une fois par semaine, aider l'école dans la prise en charge d'un élève malentendant.

3. Travaux et liaisons avec la Mairie.

La directrice remercie la Mairie qui a doté les élèves et les enseignants de locaux très agréables d'utilisation en particulier en ce qui concerne l'espace et l'acoustique.

Avant d'aborder les questions de travaux, la directrice souhaite parler de la liaison cantine, école. En peu de temps, trois accidents survenus sur le temps de cantine ont du être gérés par l'école. Ces accidents ont provoqué des conflits entre l'école et les familles, les familles rendent l'école responsable des accidents et de la gestion des suites. La directrice regrette cet état de fait : l'école doit de conserver avec les parents des relations qui permettent un dialogue serein pour la scolarité de l'élève. La directrice demande à la Mairie d'établir un document sur lequel figureraient les différents moments de la journée de l'enfant, les responsables et numéros de téléphone des responsables de ces divers moments. M. le Maire n'y voit aucune objection et le document sera rédigé par ses services.

Les problèmes d'affichage rencontrés par les enseignants sont posés au Conseil d'école. La place réservée par les baguettes s'avère insuffisante : tous les référents nécessaires aux apprentissages ne peuvent pas être affichés. Les couloirs et le hall de l'école sont vides d'affichage puisque l'interdiction est faite d'utiliser scotch, pâte à fixer, punaises.... Les enseignants trouvent que l'école manque de vie, et que la relation avec les familles en est pénalisée. M. le Maire demande à l'école de préciser ses demandes auprès des services.

Dans la maternelle, les porte-manteaux ont été fixés trop haut. Ce sont les maîtresses, ATSEM ou parents qui doivent accrocher les manteaux : ce qui est pénalisant pour l'apprentissage de l'autonomie. Certains enfants, profitant que l'adulte s'occupe d'un camarade, monte en équilibre sur son casier, se mettant en danger. M.le Maire verra s'il est possible de descendre les porte-manteaux.

La sortie de 16H30 sature le hall. Des parents d'élèves scolarisés en élémentaire rentrent et attendent leur enfant dans le hall, des enfants attendent leur parents qui est maternelle, des adultes discutent au lieu de sortir rapidement. M.le Maire indique que l'école élémentaire n'a qu'à sortir par l'issue de secours, cela règlera la situation.

Le dernier problème concerne la disposition des ordinateurs en salle informatique. La directrice rappelle qu'elle avait demandé en réunion de travaux que les ordinateurs soient situés contre

les murs afin que l'enseignant placé au centre de la pièce ait une vision de tous les écrans. De plus, placés ainsi les bureaux empêchent à l'adulte l'accès de 3 postes sur 8. Mme Giner informe que les services de mairie font faire un devis pour modifier l'espace.

Les maîtresses de grande section demande s'il est possible de faire des photocopies de couleur pour faire passer les évaluations à leurs élèves. M. le Maire accepte.

Mmes Perrin-Luciani et Tahhan souhaitent aller à la bibliothèque de Saugnieu une fois par période. Le trajet ne peut pas être fait à pied en hiver et la directrice a fait faire un devis qui est trop cher pour l'école. Les maîtresses se sont renseignées pour prendre l'Express. M. Le Maire demande à ses services de voir ce qu'il est possible de faire pour accéder au souhait des maîtresses.

4. Règlement de l'école.

Lecture est faite de modifications que les enseignants souhaitent apporter au règlement de l'école.

Suite à la discussion précédente, les parents souhaitent amener une précision sur la responsabilités du directeur et des enseignants. Après accord sur la phrase à insérer et l'endroit où elle doit être insérée, le conseil d'école vote à l'unanimité le règlement de l'école.

5. OCCE

La directrice rappelle que l'OCCE est un organisme qui garantit la gestion des finances de l'école. Elle demande une cotisation par élève (un total de 484,50€) et n'a rien reversé à l'école depuis trois ans. Les rentrées d'argent ne sont dues qu'aux cotisations des familles et à la vente des photos. Cet argent permet de financer une partie des sorties des cotisants et des projets qui n'ont pas été inscrits dans le budget municipal : matériel pour l'art visuel, achat de cd rom.....le coût de ces participations s'élève à 3973€

6. Projets

Rappel du projet d'école validé par l'Inspecteur : entrer dans le langage écrit et oral par l'observation et la pratique des arts, perfectionner le parcours personnalisé et différencié, respecter les autres et les règles de vie collective, et en innovation : ne proposer que des classes multi niveaux aux élèves.

Le conseil des maîtres a décidé de travailler chaque année un thème précis des arts : cinéma, photographie, danse, musique, théâtre, architecture sculpture, peinture, cirque.

Cette année, notre thème est la danse. Chaque classe s'initiera à la danse et ira voir un spectacle de danse. La Maison de la Danse de Lyon, à la lecture de notre projet a accepté de nous réserver 54 places pour 4 de ces spectacles. Les élèves de maternelle feront venir un spectacle de danse.

Quelques projets déjà réalisés ou à réaliser :

Mme Grillet et Mme Buisson : sortie en forêt

Mme Simon fait part du projet de la maternelle de cultiver son jardin de légumes et d'herbes odorantes.

Mme Bredel relate la sortie au musée d'Art contemporain.

Mme Buisson explique le projet en arts plastiques sur les bonhommes en plâtre avec la participation de la plasticienne Sylvie Sédillot. Ce projet concerne sa classe et celle de Mme Grillet.

Mme Dura fera aussi appel à Mme Sédillot pour un projet en arts visuels. Elle a également bénéficié de l'intervention de l'association « Et colégram... » pour fabriquer des livres à toucher. Ses élèves, avec ceux de Mme Molinié, ont participé à un spectacle à la Maison de la danse.

Mme Perrin Luciani explique le projet danse qui sera mis en place dans sa classe et dans celle de Mme Tahhan. Le projet mené par le centre Pôle Pik de Bron sera centré sur la danse hip hop. Elles assisteront à un spectacle proposé par le centre Pôle pik et un autre par le centre Théo Argence.

Les trois classes de CP/CE1 ont participé à la semaine du goût, elles feront une sortie commune pour la fête des feuilles au Parc de la Tête d'or.

Les classes de cycle 3 font part de la nouvelle organisation du décroisement, de l'initiation au secourisme, de la venue de l'association ANATEEP qui intervient pour éduquer les enfants aux comportements dans les cars de ramassage ou autres. Les classes de cycle 3 profiteront de la patinoire louée par la Mairie pour clore le cycle roller. Elles iront faire deux séances par classe sur la patinoire.

La séance est levée à 20 heures.

Mme Molinié Sylvie
Présidente

Mme Bredel Linda
secrétaire

M. Contreau Christian
Représentants parents d'élèves